



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois

Question écrite n° 122128

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la mise en oeuvre de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites. En effet, il semblerait que les décrets d'application des articles 5-III, alinéa 1er, 5-IV, alinéa 1er, 5-IV alinéa 2, 5-VII, 27-I, 53, alinéa 1er, 54, 73, 77, alinéa 6, 81, 87, 89 et 116 de ce texte n'aient pas encore été adoptés à ce jour. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122128

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3673